

AVIS PUBLIC

BUDGET 2025

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Prenez avis que lors de séances extraordinaires tenues le 12 décembre 2024, le conseil municipal a adopté le budget pour l'exercice financier 2025 et le programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027, sommairement détaillés comme suit :

REVENUS	
<i>FONCTIONNEMENT</i>	
Taxes	25 185 600 \$
Compensations tenant lieu de taxes	620 000 \$
Autres recettes de sources locales	6 660 900 \$
Transferts	2 509 600 \$
Total revenus de fonctionnement	34 976 100 \$
<i>INVESTISSEMENT</i>	
Transferts	8 000 000 \$
Total revenus d'investissement	8 000 000 \$
TOTAL REVENUS	42 976 100 \$

DÉPENSES	
Administration générale	5 744 400 \$
Sécurité publique	8 168 300 \$
Transport	4 611 400 \$
Hygiène du milieu	5 825 400 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 035 000 \$
Loisirs et Culture	5 908 600 \$
Frais de financement	788 500 \$
Amortissement	4 500 000 \$
Sous- total dépenses	36 581 600 \$

Excédent de l'exercice selon les normes comptables	6 394 500 \$
Moins revenus d'investissement	8 000 000 \$
Déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(1 605 500) \$
Éléments de la conciliation fiscale	
Amortissement	4 500 000 \$
Financement	(2 022 000) \$
Activités d'investissement	(820 000) \$
Autres affectations	(52 500) \$
Sous-total	1 605 500 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	- \$

Programme triennal des immobilisations 2025, 2026, 2027

	sans subvention	avec subvention
Année 2025	24 733 000 \$	8 248 000 \$
Année 2026	10 395 000 \$	7 245 000 \$
Année 2027	12 270 000 \$	9 120 000 \$

Deux-Montagnes, ce 13 décembre 2024